

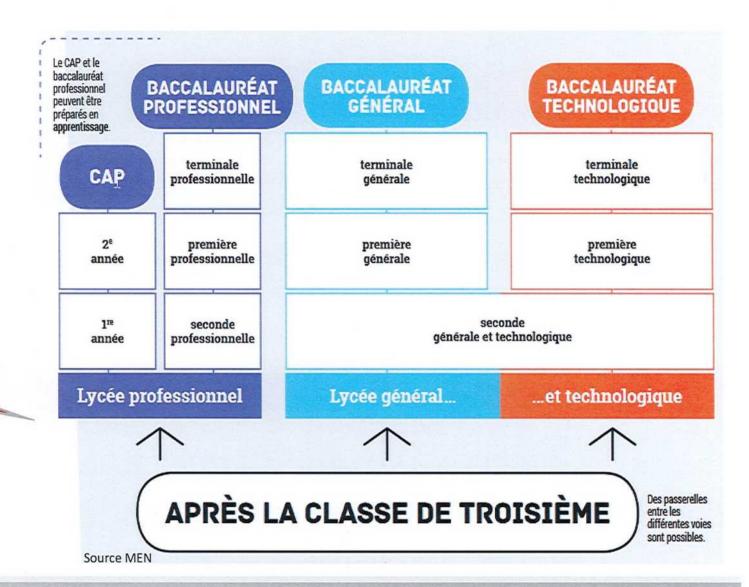


MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

# PARCOURS APRÈS LA CLASSE DE 3<sup>e</sup>

3 séries au choix

La réforme du lycée n'impacte pas les voies d'orientation post 3<sup>e</sup>, les procédures, le dialogue et le calendrier



# ORIENTATION, AFFECTATION ET INSCRIPTION

### 1er TRIMESTRE

•Information sur l'orientation et premier conseil de classe.

### 2e TRIMESTRE

- •Intentions d'orientation (séries) exprimées sur la fiche de dialogue et par téléservice\* par les élèves et leur famille
- •Avis provisoire d'orientation du conseil de classe sur la fiche dialogue et par téléservice\*.

### MAI

•Vœux d'orientation définitifs des élèves et de leur famille sur la fiche dialogue et par téléservice\* + dossier d'affectation ou téléservice\* (formation/établissement)

### JUIN

•Proposition de voie d'orientation (= série) par le conseil de classe du 3e trimestre et décision du chef d'établissement,

en l'occurrence : 2<sup>de</sup> générale et technologique **ou** 2<sup>de</sup> pro **ou** 1<sup>re</sup> année de CAP **ou** redoublement exceptionnel (le maintien peut être demandé par l'élève et sa famille)

- → Si accord: validation et décision d'orientation définitive
- → Si désaccord : entretien famille/chef d'établissement et possibilité de saisir la commission d'appel

### **DE JUIN À DÉBUT JUILLET**

•Réception des notifications d'affectation et surtout inscription dans l'établissement.

\*Le téléservice « Affectation après la 3° » permet aux familles de saisir les vœux d'orientation et les vœux d'affectation, de consulter les avis du conseil de classe et la décision du chef d'établissement ainsi que la notification d'affectation



### TELESERVICES

### COMMENT DEMANDER SA VOIE D'ORIENTATION APRÈS LA 3°?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De votre identifiant et mot de passe de votre compte EduConnect ou utilisez France Connect.

Plus d'informations au verso.

#### INTENTIONS D'ORIENTATION Du: 24/01/22

Au: 11/03/22

Conseil de classe du 2º trimestre/1º semestre: 14/03/2022

Avant le conseil de classe

Connectez-vous au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr Choisissez le service « orientation » pour indiquer votre intention d'orientation parmi les possibilités suivantes : 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> professionnelle ou 1<sup>re</sup> année de CAP. Vous pouvez saisir jusqu'à trois intentions d'orientation par ordre de préférence.

Après le conseil de classe

Connectez-vous pour consulter l'avis provisoire du conseil de classe et en accuser réception.

#### CHOIX DÉFINITIFS D'ORIENTATION Du: 09/05/22

Au: 27/05/22

Conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre/2<sup>nd</sup> semestre: 31/05/22

Avant le conseil de classe

Connectez-vous à Scolarité Services pour saisir votre choix d'orientation.

Vous pouvez saisir jusqu'à trois choix en les classant par ordre de préférence.

En parallèle, dans Scolarité Services (service Affectation post-3°), saisissez les demandes de formations et d'établissements dans lesquels vous souhaitez que votre enfant ait une place à la rentrée 2022.

Après le conseil de classe

Connectez-vous pour consulter la proposition du conseil de classe et donner votre réponse :

D'accord: la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation.

Pas d'accord : le dialogue continue, prenez vite contact avec le chef d'établissement.

Attention : la décision d'orientation définitive doit être compatible avec la formation demandée pour l'affectation.

#### AFFECTATION ET INSCRIPTION

De fin juin à début juillet

Connectez-vous à Scolarité Services pour prendre connaissance de la notification d'affectation et inscrire votre enfant dans son futur établissement.

Toute l'information sur education.gouv.fr/orientation3e

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.





Liberté Égalité Fratemité

### **EduConnect**

Activez votre compte EduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

#### À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est le compte qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements pour suivre la scolarité de vos enfants.



#### Utilisez ce compte:

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants - tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

#### Accédez par exemple :

- aux démarches en ligne comme l'inscription au collège ou au lycée.

- au livret scolaire de vos enfants.

- à l'espace numérique de travail (ENT)

#### COMMENT CA MARCHE?

Connectez-vous avec votre compte EduConnect ou avec FranceConnect sur teleservices.education.gouv.fr



Pour activer votre compte. vous avez besoin du numéro de téléphone portable donné lors de l'inscription de vos enfants.



Une fois que votre compte est activé, vous accédez aux services et démarches en ligne associés à chacun de vos enfants.

#### **DES QUESTIONS?**

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la plateforme d'assistance nationale est à votre disposition.



En ligne à l'adresse : assistanceteleservices. education.gouv.fr



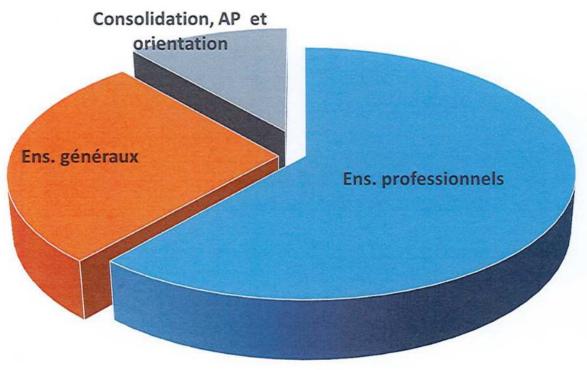
Par téléphone au 0809 54 06 06 du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris) (prix d'un appel local)

# LE CAP (1re et 2e années)

- ·Sous statut scolaire ou en apprentissage
- ·Prépare à un métier précis
- •1er niveau de qualification pour l'emploi, mais n'existe pas dans tous les domaines et, dans certaines secteurs, il faut cibler le bac pro, voire le BTS
- 200 spécialités
- •Poursuite d'études essentiellement en 1re bac pro

- •Co-intervention enseignant pro et enseignants de français ou de mathématiques
- ·Heures de consolidation, accompagnement personnalisé et orientation
- •Réalisation d'un chef d'œuvre (œuvre concrète et pluridisciplinaire)
- •Test de positionnement en français et mathématiques à l'entrée en CAP
- •CAP en 1, 2 ou 3 ans en fonction du profil et des besoins de l'élève, évalués à partir du positionnement scolaire en début de formation

# LA RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS EN CAP



### **Enseignements professionnels:**

- Dont co-intervention enseignant pro avec enseignants de français ou de mathématiques
- Dont réalisation d'un chef d'œuvre sur les 2 années (œuvre concrète et pluridisciplinaire)

### Enseignements généraux :

Français, HG, EMC, math, PC, LV1, Arts, EPS

+ 12 à 14 semaines de PFMP pour un CAP en 2 ans (5 semaines pour un CAP en 1 an)

# LE BAC PRO (2de pro, 1re pro et Tle pro)

- ·Sous statut scolaire ou en apprentissage
- •Prépare à un champ professionnel
- •80 spécialités
- Poursuite d'études essentiellement en BTS
- •Co-intervention enseignant pro et enseignants de français ou de mathématiques
- ·Heures de consolidation, AP et orientation, avec un module « insertion » ou « poursuite d'études » en terminale
- •Réalisation d'un chef d'œuvre en 1<sup>re</sup> et T<sup>le</sup> (œuvre concrète et pluridisciplinaire)
- •Tests de positionnement en français et mathématiques à l'entrée en 2<sup>de</sup> bac pro, depuis 2018
  - o Français: compréhension orale et écrite, compréhension du fonctionnement de la langue 50 min
  - <u>Mathématiques</u>: géométrie modulaire (représenter l'espace, calculer avec des grandeurs et exprimer des résultats dans les unités adaptées), calcul littéral (mettre un problème en équation en vue de sa résolution, résoudre des équations ou inéquations du premier degré) – 50 min
- •Organisation de certaines sections de 2<sup>de</sup> bac pro en familles de métiers\* uniquement sous statut scolaire.

<sup>\*</sup> Une famille de métiers peut regrouper entre deux et dix spécialités de baccalauréats, présentant plusieurs compétences professionnelles communes.

# LA RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS EN BAC PRO

LA REFARTITION DES ENSEIGNEMENTS I





### **Enseignements professionnels:**

-Dont co-intervention enseignant pro avec enseignants de français ou de mathématiques -Dont réalisation d'un chef d'œuvre en 1<sup>re</sup> et T<sup>le</sup> (œuvre concrète et pluridisciplinaire)

### Enseignements généraux :

Français, HG, EMC, LV1, math, PC ou LV2, Arts, EPS

+ 18 à 22 semaines de PFMP sur les 3 années de bac pro

# **FAMILLES DE MÉTIERS**

#### Métiers de la beauté et du bien-être

•ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE •COIFFURE

- Métiers de la relation client
- •MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE •MÉTIERS DE L'ACCUEIL

### Métiers de l'aéronautique

•AÉRONAUTIQUE (OPTION A, OPTION B ET OPTION C)
•AVIATION GÉNÉRALE

#### Métiers de l'hôtellerie-restauration

- ·CUISINE
- **•**COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION

### Métiers des industries graphiques et de la communication

•FAÇONNAGE DE PRODUITS IMPRIMÉS, ROUTAGE RÉALISATION DE PRODUITS IMPRIMÉS ET PLURIMÉDIA (OPTIONS A ET B)

### Métiers de l'alimentation

- \*BOUCHER-CHARCUTIER-TRAITEUR
- \*BOULANGER-PÂTISSIER
- \*POISSONNIER-ÉCAILLER-TRAITEUR

### Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

- GESTION-ADMINISTRATION
- · LOGISTIQUE
- •TRANSPORT

### Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

- •TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT (OPTION A ET OPTION B)
- \*TECHNICIEN GÉOMÈTRE-TOPOGRAPHE

### Métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics

- •TRAVAUX PUBLICS
- •TECHNICIEN DU BÂTIMENT : ORGANISATION ET RÉALISATION DU GROS ŒUVRE
- •INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI,
- •MENUISERIE ALUMINIUM-VERRE
- **•**AMÉNAGEMENT ET FINITIONS DU BÂTIMENT
- **•**OUVRAGES DU BÂTIMENT : MÉTALLERIE

# **FAMILLES DE MÉTIERS**

### Métiers du numérique et de la transition énergétique

- •TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES
- •TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES
- •TECHNICIEN GAZ
- \*TECHNICIEN DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT D'AIR
- •MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS
- \*SYSTÈMES NUMÉRIQUES (OPTIONS A, B ET C)

### Métiers de la réalisation de produits mécaniques

- •ÉTUDE ET DÉFINITION DE PRODUITS INDUSTRIELS
- ·FONDERIE
- •PRODUCTIQUE MÉCANIQUE
- •MICROTECHNIQUES
- \*TECHNICIEN D'USINAGE
- •TECHNICIEN OUTILLEUR
- \*TECHNICIEN MODELEUR
- •TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE
- **•**CONSTRUCTION DES CARROSSERIES

#### Métiers de la maintenance

- •MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS
- •MAINTENANCE DES VÉHICULES (OPTIONS A, B ET C) MAINTENANCE DES MATÉRIELS (OPTIONS A, B ET C)
- \*RÉPARATION DES CARROSSERIES

#### Métiers du bois

- •TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS
- \*TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR
- •TECHNICIEN DE FABRICATION BOIS ET MATÉRIAUX ASSOCIÉS
- •ÉTUDE ET RÉALISATION D'AGENCEMENT

### Métiers du pilotage d'installations automatisées

- \*PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION
- \*PROCÉDÉS DE LA CHIMIE. DE L'EAU ET DES PAPIERS-CARTONS
- \*TECHNICIEN DE SCIERIE

# **FAMILLES DE MÉTIERS**

### Métiers du numérique et de la transition énergétique

TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES TECHNICIEN GAZ

TECHNICIEN DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT D'AIR MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS SYSTÈMES NUMÉRIQUES (OPTIONS A, B ET C)

### Métiers de la réalisation de produits mécaniques

ÉTUDE ET DÉFINITION DE PRODUITS INDUSTRIELS
FONDERIE
PRODUCTIQUE MÉCANIQUE
MICROTECHNIQUES
TECHNICIEN D'USINAGE
TECHNICIEN OUTILLEUR
TECHNICIEN MODELEUR
TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE

CONSTRUCTION DES CARROSSERIES

### Métiers de la maintenance

MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS

MAINTENANCE DES VÉHICULES (OPTIONS A, B ET C) MAINTENANCE DES

MATÉRIELS (OPTIONS A, B ET C)

RÉPARATION DES CARROSSERIES

### Métiers du bois

TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS
TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR
TECHNICIEN DE FABRICATION BOIS ET MATÉRIAUX ASSOCIÉS
ÉTUDE ET RÉALISATION D'AGENCEMENT

### Métiers du pilotage d'installations automatisées

PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION PROCÉDÉS DE LA CHIMIE, DE L'EAU ET DES PAPIERS- CARTONS TECHNICIEN DE SCIERIE

# **APPRENTISSAGE**

L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en Centre de Formation pour Apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur, avec lequel l'apprenti a signé son contrat de travail. Comme tout contrat de travail, il donne lieu à une rémunération.

### Démarche

Dès janvier/février, rechercher une entreprise d'accueil avec l'aide de l'établissement, du CIO ou des chambres consulaires Signer un contrat avec l'employeur, qui vous inscrit en formation

### Durée

2 ans pour un CAP et 3 ans pour un bac pro

### Lieu

Cours en CFA ou lycée, en alternance avec les périodes de travail chez l'employeur

### Conditions

Avoir entre 16 et 30 ans

### Rémunération

De 410,60 € à 1186,60 €/mois, selon l'âge et l'année d'études

# LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Sauf 2de « sciences et technologies de l'hôtellerie »

### **ENSEIGNEMENTS COMMUNS**

Français	4 h
Histoire – géographie	3 h
LV1 et LV2	5 h 30
Sciences économiques	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h/an
Sciences numériques et technologie	1 h 30
Accompagnement personnalisé	
Accompagnement au choix d'orientation	54 h/an
Heures de vie de classe	

- Un test de positionnement
  en début d'année pour connaître
  les acquis et les besoins en français
  (CO, CE et compréhension
  du fonctionnement de la langue)
  et en mathématiques (organisation
  et gestion de données, nombres
  et calcul, géométrie avec exercices
  autour de la géométrie de
  raisonnement, calcul littéral avec
  exercices autour des expressions
  algébriques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à l'orientation

# + de 0 à 4 ENSEIGNEMENT(S) OPTIONNEL(S)

3 h
3 h
3 h
3 h
3 h
6 h
3 h

### **AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE:**

<ul> <li>Management et gestion</li> </ul>	1 h 30
•Santé et social	1 h 30
•Biotechnologies	1 h 30
•Sciences et laboratoire	1 h 30
•Sciences de l'ingénieur	1 h 30
<ul> <li>Création et innovation technologiques</li> </ul>	1 h 30
<ul> <li>Création et culture – design</li> </ul>	6 h
<ul> <li>Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives</li> </ul>	3 h
Pratiques sociales et culturelles	3 h
Pratiques professionnelles	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles

- Possibilité de choisir, au maximum,
   2 enseignements optionnels (1 en enseignement général et 1 en technologique)
- Les enseignements LCA latin et grec peuvent être choisis en plus

# ET EN FIN DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

La **procédure reste inchangée** : vœux des élèves et de leur famille, propositions du conseil de classe aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres et décision d'orientation par le chef d'établissement, avec possibilité d'appel en cas de désaccord.

La fiche dialogue ou le téléservice constitue le support des échanges aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres entre l'établissement et les élèves et leur famille.

La décision d'orientation porte désormais sur :

- La voie générale, le choix des spécialités (4 au 2<sup>e</sup> trimestre, voire 5 si l'une des spécialités n'existe pas dans l'établissement, puis 3 au 3<sup>e</sup> trimestre) est du ressort des élèves et de leur famille
- · Une des 8 séries de la voie technologique

⇒La voie professionnelle peut être conseillée mais n'est pas une décision d'orientation. Elle relève des élèves et de leur famille

Le redoublement peut être décidé à titre exceptionnel / Le maintien peut être demandé par la famille aux paliers d'orientation.

### HORAIRES DU CYCLE TERMINAL DE LA VOIE GENERALE

# Voie générale et technologique

ENSEIGNEMENTS COMMUNS:  •Français  •Histoire-géographie  •LV1 et LV2 (enveloppe globalisée)  •Éducation physique et sportive  •Enseignement scientifique  •Enseignement moral et civique	4 h 3 h 4 h 30 2 h 2 h 18 h/an	ENSEIGNEMENTS COMMUNS:  •Philosophie  •Histoire-géographie  •LV1 et LV2 (enveloppe globalisée)  •Éducation physique et sportive  •Enseignement scientifique  •Enseignement moral et civique	4 h 3 h 4 h 2 h 2 h 18 h/an
3 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ :		2 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ parmi ceux choisis en 1 <sup>re</sup> :	
•Arts	4 h	•Arts	6 h
•Biologie-écologie	4 h	•Biologie-écologie	6 h
·Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h	·Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	6 h
•Humanités, littérature et philosophie	4 h	<ul> <li>Humanités, littérature et philosophie</li> </ul>	6 h
<ul> <li>Langues, littératures et cultures étrangères</li> </ul>	4 h	<ul> <li>Langues, littératures et cultures étrangères</li> </ul>	6 h
•Littérature et LCA	4 h	•Littérature et LCA	6 h
•Mathématiques	4 h	<ul> <li>Mathématiques</li> </ul>	6 h
<ul> <li>Numérique et sciences informatiques</li> </ul>	4 h	<ul> <li>Numérique et sciences informatiques</li> </ul>	6 h
•Physique-chimie	4 h	•Physique-chimie	6 h
•Sciences de la vie et de la Terre	4 h	•Sciences de la vie et de la Terre	6 h
•Sciences de l'ingénieur	4 h	•Sciences de l'ingénieur	6 h
•Sciences économiques et sociales	4 h	<ul> <li>Sciences économiques et sociales</li> </ul>	6 h
Accompagnement personnalisé		Accompagnement personnalisé	
Accompagnement au choix de l'orientation	54 h/an	Accompagnement au choix de l'orientation	54 h/an
Heures de vie de classe		Heures de vie de classe	
+ éventuellement 1 enseignement optionnel	3 h	+ éventuellement 2 enseignements optionnels	3 h

# HORAIRES DU CYCLE TERMINAL DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS:	
Français	3 h en 1 <sup>re</sup>
Philosophie	2 h en T <sup>le</sup>
Histoire-géographie	1 h 30
Enseignement moral et civique	18 h/an
Mathématiques	3 h
LV1 et LV2	4 h
Éducation physique et sportive	2 h

Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe

54 h/an

- + 3 spécialités en 1<sup>re</sup> et 2 spécialités en T<sup>le</sup> (voir tableau suivant)
- + éventuellement des enseignements optionnels selon la série

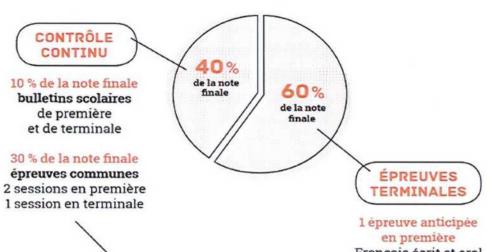
# SPÉCIALITES DU CYCLE TERMINAL PAR SÉRIE TECHNOLOGIQUE

En 1re

En Tle

STMG	<ul> <li>Sciences de gestion et numérique</li> <li>Management</li> <li>Droit et économie</li> </ul>	<ul> <li>Management, sciences de gestion et numérique <u>avec 1 enseignement</u> <u>spécifique parmi</u>: gestion et finance/ mercatique (marketing) / ressources humaines et communication / systèmes d'information de gestion</li> <li>Droit et économie</li> </ul>
ST2S	<ul> <li>Physique, chimie pour la santé</li> <li>Biologie et physiopathologie humaines</li> <li>Sciences et techniques sanitaires et sociales</li> </ul>	<ul> <li>Chimie, biologie et physiopathologie humaines</li> <li>Sciences et techniques sanitaires et sociales</li> </ul>
STHR	<ul> <li>Enseignement scientifique alimentation-environnement</li> <li>Sciences et technologies culinaires et des services</li> <li>Économie – gestion hôtelière</li> </ul>	<ul> <li>Sciences et technologies culinaires et des services – enseignement scientifique alimentation-environnement</li> <li>Économie – gestion hôtelière</li> </ul>
STI2D	<ul> <li>Innovation technologique</li> <li>Ingénierie et développement durable</li> <li>Physique-chimie et mathématiques</li> </ul>	<ul> <li>Ingénierie, innovation et développement durable <u>avec 1 enseignement</u> <u>spécifique parmi</u>: architecture et construction / énergies et environnement / innovation technologique et éco-conception / systèmes d'information et numérique</li> <li>Physique-chimie et mathématiques</li> </ul>
S2TMD	<ul><li>Instrument</li><li>Danse</li></ul>	<ul><li>Instrument</li><li>Danse</li></ul>
STL	<ul> <li>Physique-chimie et mathématiques</li> <li>Biochimie-biologie</li> <li>Biotechnologie <u>ou</u> sciences physiques et chimiques en laboratoire</li> </ul>	<ul> <li>Physique-chimie et mathématiques</li> <li>Biochimie-biologie-biotechnologie <u>ou</u> sciences physiques et chimiques en laboratoire</li> </ul>
STD2A	<ul> <li>Outils et langages numériques</li> <li>Design et métiers d'art</li> </ul>	<ul> <li>Analyse et méthodes en design</li> <li>Conception et création en design et métiers d'art</li> </ul>

# L'ÉVALUATION DU NOUVEAU BAC



#### Les épreuves communes

- Elles concernent les disciplines non évaluées lors des épreuves finales et la discipline de spécialité non poursuivie en terminale.
- Pour garantir l'égalité entre tous, les copies sont anonymes et corrigées par d'autres professeurs que ceux des élèves.
- Les sujets sont issus d'une banque nationale numérique.
- L'EPS est évaluée tout au long de l'année de terminale.

Français écrit et oral

4 épreuves en terminale

Enseignements de spécialité (2) Philosophie Grand oral

### **COEFFICIENTS EN BAC GÉNÉRAL**

• Français écrit : 5

• Français oral : 5

• Philosophie: 8

• Épreuve orale : 10

Épreuves de spécialité : 16 X 2

### **COEFFICIENTS EN BAC TECHNOLOGIQUE**

• Français écrit : 5

• Français oral : 5

• Philosophie: 4

• Épreuve orale : 14

Épreuves de spécialité : 16 X 2

Source MEN

# L'AFFECTATION

> AFFECTATION : 2<sup>de</sup> PROFESSIONNELLE ET 1<sup>re</sup> ANNÉE DE CAP

### Le barème académique prend en compte :

- la classe d'origine
- les résultats scolaires (notes pondérées selon la spécialité demandée)
- les bonifications éventuelles (commissions départementales, académiques...)
- Certaines formations professionnelles nécessitent des procédures de recrutement particulières et anticipées
- > AFFECTATION : 2<sup>de</sup> GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE
- Sur le ou les lycée(s) de secteur.

L'élève est affecté à partir de son secteur géographique d'habitation. Possibilité de choisir des enseignements optionnels lors de l'inscription au lycée

Avec des enseignements optionnels rares ou la 2<sup>de</sup> « sciences et technologies de l'hôtellerie » : les zones de desserte des lycées peuvent être élargies. La liste de ces enseignements est arrêtée chaque année par les recteurs d'académie et communiquée aux établissements et aux familles.

### L'ASSOUPLISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE

Concerne uniquement l'entrée en 2de générale et technologique

Affectation dans la limite des places disponibles

### **CRITÈRES PRIORITAIRES**

Le handicap (priorité absolue)

La nécessité d'une prise en charge médicale à proximité de l'établissement

Les élèves boursiers au mérite ou sur critère social

Les élèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement

Les élèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité.

Les élèves devant suivre un parcours particulier

Concernant les procédures d'affectation, renseignez-vous auprès de votre établissement et du CIO